28.03.2019 – 10:00 Uhr

Le vapotage ne doit pas devenir un fléau chez les jeunes

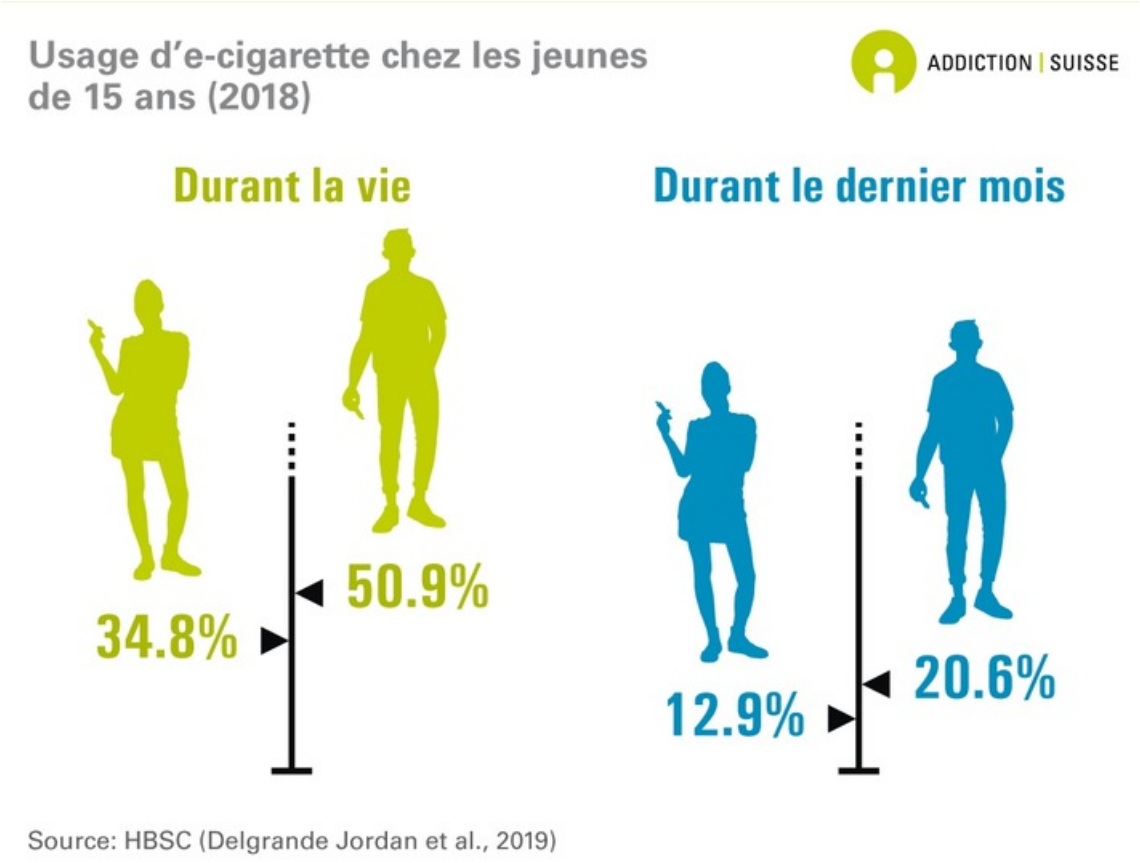

Lausanne (ots) -

La consommation d'alcool, de cigarettes et de cannabis des jeunes de 15 ans se maintient à peu près au niveau de 2014 en Suisse. Mais en 2018 la moitié des garçons et un tiers environ des filles ont dit avoir utilisé au moins une fois la cigarette électronique. Ce phénomène est préoccupant, car les jeunes de cet âge ne devraient ni fumer, ni vapoter. Addiction Suisse a présenté ce jour les résultats de l'enquête nationale sur la santé des élèves lors d'une conférence de presse à Berne.

Après le recul observé en 2014, la consommation de substances psychoactives est restée à peu près au même niveau chez les jeunes en 2018. Mais la cigarette électronique, ou e-cigarette, semble séduire les adolescents et adolescentes. Le vapotage est-il en passe de devenir un nouveau fléau ? La question se pose au vu des résultats de l'enquête nationale représentative réalisée l'an dernier par Addiction Suisse sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Un peu plus de 11 000 élèves de 11 à 15 ans y ont participé dans les différentes régions du pays. Seules les réponses des élèves de 15 ans sont présentées ici.

Peu de changement pour les substances traditionnelles En 2018, 10 % des garçons de 15 ans et 8 % des filles du même âge fumaient au moins une fois par semaine des cigarettes traditionnelles, contre 12 % et 9 % en 2014.

11 % des garçons et 4 % des filles de 15 ans buvaient de l'alcool au moins une fois par semaine (les parts respectives s'établissaient à 10 % et 6 % en 2014). La consommation épisodique à risque se maintient elle aussi à peu près au même niveau que lors de l'enquête précédente : 27 % des garçons et 24 % des filles avaient consommé au moins une fois cinq boissons alcooliques ou plus en une occasion au cours des 30 derniers jours (27 % et 23 % en 2014).

27 % des garçons et 17 % des filles de 15 ans avaient consommé au moins une fois dans leur vie du cannabis illégal (30 % et 19 % en 2014). Pour ce qui est de l'usage au moment de l'enquête, les chiffres sont moins élevés : 14 % des garçons et 9 % des filles ont indiqué avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours des 30

derniers jours (15 % et 10 % en 2014).

Pour la première fois des données sur les autres produits nicotiniques Chez les jeunes de 15 ans, la moitié des garçons (51 %) et environ un tiers des filles (35 %) ont déjà utilisé au moins une fois une cigarette électronique ; la part de consommateurs et consommatrices est ainsi plus élevée que pour la cigarette traditionnelle. 21 % des garçons et 13 % des filles indiquent avoir vapoté au moins une fois au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Les motifs les plus souvent cités étaient « par curiosité, pour essayer quelque chose de nouveau », puis, en deuxième position, « simplement parce que j'aime ça ». Pour ce qui est des produits du tabac à chauffer, environ 2 % des garçons et environ 1 % des filles de 15 ans en ont consommés au moins une fois dans leur vie. Enfin, 32 % des garçons et 17 % des filles ont fumé au moins une fois une pipe à eau, alors que 13 % des garçons et 5 % des filles ont expérimenté le snus.

Produits contenant du CBD

9 % des garçons et 5 % des filles de 15 ans ont déclaré avoir consommé au moins une fois dans leur vie des produits contenant du CBD. Le CBD, ou cannabidiol, désigne le cannabis vendu légalement, dont la teneur en THC est inférieure à 1 %. 4 % des garçons et environ 2 % des filles en avaient consommé au moins une fois au cours des 30 derniers jours.

La cigarette électronique en vogue ? Les jeunes semblent être ouverts à de nouveaux produits, comme en témoigne le fait que la moitié des garçons et environ un tiers des filles de 15 ans ont déjà fumé des e-cigarettes. Cette évolution est préoccupante et soulève des questions. Ces produits au design branché, proposés dans une large gamme de saveurs différentes et vendus aujourd'hui sans limite d'âge, favorisent-ils l'émergence d'une nouvelle génération d'accros à la nicotine ? Les jeunes qui vapotent régulièrement sont-ils davantage susceptibles de passer à la cigarette classique par la suite ? Dans quelle mesure des jeunes qui n'auraient jamais fumé sinon vont-ils se mettre à vapoter à l'avenir?

Il convient de rappeler ici que la nicotine est une substance fortement addictive, de sorte que les personnes qui consomment des produits qui en contiennent ont du mal à s'en affranchir malgré les dangers qui en résultent pour leur santé. Les jeunes courent des risques particuliers, car la nicotine peut entraver le développement du cerveau : les enfants et les adolescents ne devraient ni fumer, ni vapoter.

Pas d'exceptions, mais une réglementation efficace « Le vapotage ne doit pas devenir un mode de consommation normal chez les jeunes », souligne Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse. Pour la protection de la jeunesse, le défi est de taille, d'autant plus que sur le plan fédéral, il n'existe aujourd'hui ni limite d'âge contraignante pour la remise de ces produits, ni restrictions publicitaires. La nouvelle loi sur les produits du tabac introduira au moins un changement au niveau de la limite d'âge (18 ans). Comme pour les autres produits nicotiniques, Addiction Suisse réclame une politique des prix efficace pour les e-cigarettes ainsi qu'une protection sans faille des jeunes contre la publicité.

Les jeunes ont besoin d'une protection particulière L'organisme des jeunes, encore en pleine croissance, est plus vulnérable aux dommages occasionnés par la consommation de substances psychoactives. À court terme, la consommation d'alcool peut par exemple entraîner une intoxication alcoolique, des difficultés scolaires ou des actes de violence. Pour ce qui est du tabac, les personnes qui commencent à fumer tôt fument généralement plus longtemps. Quant au cannabis, plus une personne en fume régulièrement et en grande quantité à un jeune âge, plus il lui sera difficile d'arrêter. Un usage régulier peut notamment avoir des effets préjudiciables sur la capacité d'apprentissage.

Les dispositions relatives à la protection de la jeunesse doivent être rigoureusement appliquées en matière d'alcool et de tabac, car les moins de 16 ans arrivent encore trop souvent à se procurer ces produits. Il est essentiel de combiner mesures de régulation et mesures préventives centrées sur la personne telles que programmes en vue de renforcer les compétences de vie, loisirs judicieux et sensibilisation aux risques.

Étude HBSC

Réalisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, l'étude internationale Health Behaviour in School-aged Children est menée dans 46 pays. Depuis plus de 30 ans, Addiction Suisse analyse les comportements en matière de santé et l'usage de substances des jeunes en Suisse. 715 classes ont participé à l'enquête 2018, ce qui représente 11 121 élèves de 11 à 15 ans. L'étude est financée par l'OFSP et par une majorité de cantons.

Addiction Suisse est un centre de compétences national dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, conçoit des projets de prévention et s'engage pour une politique de santé. Le but est de prévenir ou d'atténuer les problèmes issus de la consom-mation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés aux jeux de hasard et à l'usage de l'internet.

Vous trouverez le présent communiqué de presse ici : www.addictionsuisse.ch/actualites/communiques-de-presse

Contact:

Secrétariat Médias
medias@addictionsuisse.ch
Tél. 021 321 29 85

Medieninhalte

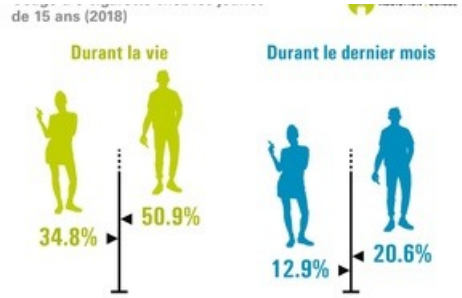

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100826376 abgerufen werden.